

Réforme du collège : la grille horaire en question

Les grandes lignes de la réforme du Collège ont été présentées le 11 mars dernier, et font l'objet d'incessantes fluctuations ces derniers jours. Le SNCL-FAEN juge cette réforme **globalement insuffisante et dangereuse**.

Le ministère doit cesser de jouer la carte de l'enfumage sur un sujet aussi grave, nous attendons une **clarification de la grille horaire envisagée, la plus précise possible**.

Telle qu'elle a été présentée, celle-ci contient en effet un certain nombre de zones d'ombre, mais aussi des orientations qui laissent craindre le pire :

⇒ **Des enseignements du latin et du grec disparaissent dans la première mouture**, en tant que disciplines à part entière et à horaires dédiés. Aujourd'hui, ils reviendraient, mais **amputés d'1h par niveau du cycle 4, soit plus de 100h de cours perdu par chaque latiniste sur l'ensemble de sa scolarité au collège**. Ce manque devrait être compensé en vrac par un EPI, désormais financé au détriment d'autres disciplines, au choix de l'établissement. **Mais qui peut croire que les professeurs de lettres classiques obtiendront ces heures de leurs collègues**, alors que l'option subsistera encore à côté ? Et dans tous les cas, un sujet d'EPI ne représente que 3h hebdomadaires sur la moitié d'une année du cycle 4...

⇒ **Une LV1 qui perd 1 h en 6e, et une 1/2h en 5e, 4e, 3e**. Avec des acquis très hétérogènes lorsqu'ils arrivent en 6^{ème}, certains élèves seront

largement défavorisés. De plus, les 2h30 prévues en LV2 sont notoirement insuffisantes pour faire acquérir aux élèves les connaissances nécessaires pour obtenir un niveau satisfaisant. Enfin, la disparition des classes bilangues vient couronner le tout ! **Si l'on compare les cours suivis aujourd'hui par un collégien de classe bilangue, et ceux qu'il suivra dans le collège réformé de demain, ce ne sont pas moins de 216 heures qui seront perdues sur sa scolarité au collège !** Et il faudrait que son niveau de langue s'améliore ? De qui se moque-t-on ?

⇒ **La globalisation des enseignements artistiques et des disciplines scientifiques sur le modèle de l'EIST (SVT, Sciences physiques, Technologie)** est une menace inquiétante pour l'avenir de ces disciplines et de leurs concours.

⇒ **L'autonomie laissée aux établissements** accentuera la concurrence et les disparités entre collèges, faute d'un cadrage national. On assistera à de nouvelles contraintes locales qui renforceront le pouvoir des chefs d'établissement et surtout des Conseils d'administration, déjà renforcé par les nouvelles IMP.

Le SNCL-FAEN demande un enseignement dans lequel chaque discipline aura un horaire et un programme clairement défini, et **où les enseignements interdisciplinaires sont organisés de façon complémentaire**, sans empiéter sur les horaires primordiaux nécessaires à la transmission des connaissances...



Concours réservés : début de bilan

Créés dans le cadre d'un vaste **plan pluriannuel de titularisation** qui doit se poursuivre jusqu'en 2016, le « Plan Sauvadet » est destiné à résorber l'appel aux enseignants contractuels.

L'Education en emploi **25 000**, nombre qui a presque doublé depuis 2005. Représentant un professeur sur dix dans l'académie de Créteil ou un sur quatre de ceux-ci à Mayotte, les professeurs contractuels sont notamment employés **en lycée professionnel ou dans l'éducation prioritaire**.

Les concours réservés leur sont ouverts sans condition de diplôme. Le SNCL-FAEN avait soutenu **dès 2012** la mise en place de ces concours dont il considère qu'ils représentent **la juste reconnaissance** de l'utilisation qu'a faite l'institution de ces personnels pendant de longues années.

C'est pourquoi nous sommes sensibles

au sort de ces collègues, et nous interrogeons sur la réelle volonté du ministère de vraiment **résorber l'auxiliaariat**. Pourquoi en mathématiques ou en SVT, disciplines où il est pourtant plus difficile de recruter, ces collègues ont-ils été employés pendant de longues années pour découvrir aujourd'hui qu'ils n'ont **pas un niveau suffisant** pour être lauréat d'un concours, fut-il « réservé ».

L'épreuve d'admission repose sur un dossier de reconnaissance de l'expérience en 2 parties : parcours professionnel et explicitation par le candidat de séquences d'enseignement en lien avec les référentiels.

Le SNCL-FAEN demande qu'il soit tenu compte dans un premier temps de **la qualité des connaissances disciplinaires** des candidats, préalable indispensable à la qualité de leur enseignement futur et que l'institution **se donne tous les moyens** de mettre en place ses propres réformes.

Les académies de demain

Suite à notre précédent courrier, vous aurez peut-être remarqué une erreur glissée dans notre article sur la réforme des régions.

En effet, les chiffres indiqués correspondaient au nombre d'élèves des futurs régions (et non des enseignants), 1er et 2nd degrés confondus.

Ceci ne change néanmoins en rien le classement présenté des super-régions de

de main. L'Île-de-France arrive bien toujours en tête, avec plus de 2 300 000 élèves, suivie par l'Auvergne/Rhône-Alpes, avec 1 435 000 élèves.

En termes de personnels, l'Île-de-France réunit **154 000 enseignants 1er et 2nd degrés**, et l'Auvergne/Rhône-Alpes 98 000. Ces régions seraient suivies par le regroupement Nord-Pas-de-Calais/Picardie, comptant plus de 82 000 enseignants.